

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Ventes de terrains municipaux à Lavaltrie **Une vision axée sur la saine gestion des finances publiques**

Lavaltrie, le 27 mai 2016 – La Ville de Lavaltrie procédera, au cours des prochaines semaines, à la vente de plusieurs terrains municipaux. Ces espaces sont présentement peu utilisés et, pour certains d’entre eux, depuis plusieurs années. Les revenus générés par ces ventes seront injectés dans le fonds de parcs du budget lavaltriois, ce qui permettra d’apporter des améliorations ou de développer des projets spécifiques dans les parcs ciblés, et ce, en diminuant la contribution financière des citoyens.

Le maire de la Ville de Lavaltrie, M. Jean Claude Gravel, indique que cette décision a été prise dans un souci d’exercer une saine gestion des finances publiques. Il a souligné également que l’exercice difficile d’équilibrer les derniers budgets a démontré qu’il devenait important de diversifier les sources de revenus de la municipalité et que l’entretien actuel de ces espaces verts donne lieu à des dépenses supplémentaires pour la Ville. « La vente de ces terrains permettra d’éliminer des dépenses et de générer des revenus pouvant servir à la réalisation de nouveaux projets. De plus, le développement de nouvelles constructions sur ces terrains permet d’envisager des revenus de taxation supplémentaires pour les années à venir », précise-t-il.

La conservation de ces espaces avait pour but, initialement, de développer certains espaces de détente. Toutefois, la production du dernier plan directeur des parcs a démontré que certains espaces verts et parcs de quartier avaient été identifiés comme étant prioritaires. En effet, ceux-ci ont été reconnus pour leur grand potentiel de développement et leur capacité à mieux répondre aux besoins des citoyens. Les actions mises de l’avant ont donc été concentrées vers ces endroits privilégiés par la population.

Parce que le conseil est bien conscient de l'importance que ce dossier revêt pour les citoyennes et citoyens, la Ville a investi plus de 4,5 millions de dollars dans l'amélioration des parcs et des infrastructures de loisirs au cours des cinq dernières années. De manière à poursuivre ce développement essentiel à la meilleure qualité de vie des Lavaltoises et des Lavaltois, des décisions réalistes et responsables s'imposent en matière de finances publiques. Ainsi, la vente des terrains municipaux constitue une alternative viable qui permettra, à la lueur des orientations futures, de maintenir et d'améliorer la qualité des installations, conformément aux attentes des citoyennes et citoyens. Les détails entourant la vente et les conditions d'achat des terrains ciblés seront diffusés ultérieurement.

-30-

Source : Elise Thériault
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2219

Information : Yvon Mousseau
Directeur général
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2232 ou ymousseau@ville.lavaltrie.qc.ca